



Patrimoine immobilier de l'État : les services de l'État s'engagent dans le développement des énergies renouvelables sur leur patrimoine immobilier

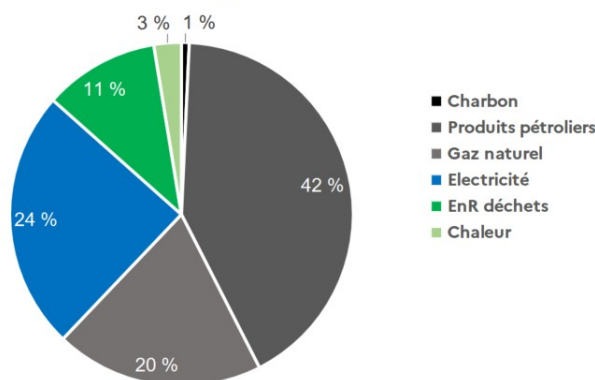
Le 13 avril 2023, Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a réuni les préfets de la région, services, opérateurs et gestionnaires immobiliers de l'État pour marquer leur engagement dans une démarche exemplaire d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures et parkings de onze sites sélectionnés dans la région.

Cette démarche, initiée en 2020 par les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), en lien étroit avec ceux de la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), et du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, Enedis, prévoit l'équipement en panneaux photovoltaïques des toitures et/ou parking de onze sites* de l'Etat situés dans les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône et le Var à horizon 2024/2025. L'électricité produite sera injectée au réseau Enedis et contribuera ainsi au verdissement du mix énergétique.

Un appel à manifestation d'intérêt conduit en 2022 a permis de mettre en concurrence plusieurs opérateurs et a abouti à la remise d'offres de qualité.

Cet évènement a été l'occasion de signer, en présence des représentants de l'entreprise Soleil du Sud, sélectionnée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt, les promesses de titres d'occupation du domaine de l'État. Les panneaux qui seront installés devraient permettre la production de plus de 1 770 MWh/an d'électricité décarbonée, ce qui représente la consommation électrique (hors chauffage) d'environ 708 foyers.

Une consommation d'énergie finale en France en 2022 encore largement carbonée



Source : Ministère de la transition énergétique

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les services de l'État s'engagent ainsi pleinement dans l'objectif poursuivi par la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable promulguée le 10 mars 2023 qui prévoit notamment la solarisation des bâtiments non résidentiels à horizon 2028.

Avec presque 2 000 MWc installés, le photovoltaïque constitue la filière la plus dynamique et la plus prometteuse compte-tenu des caractéristiques climatiques de la région. Si le développement de centrales photovoltaïques au sol permet de mobiliser en une seule fois de plus grandes surfaces et donc de produire davantage d'énergie, la disponibilité contrainte de ce foncier, et les impacts potentiels sur l'environnement, rendent nécessaire la mobilisation concomitante de l'ensemble des gisements, en particulier celui du patrimoine bâti.

Au-delà de la présentation des premiers résultats de cette démarche, cet évènement a été l'occasion pour l'Agence de l'Immobilier de l'État de préciser les différents modèles de développement possibles du photovoltaïque (injection directe sur le réseau, auto-consommation...). Les représentants d'Enedis ont également présenté, aux côtés des services de l'État, le rôle qu'ils ont joué dans le cadre de ce partenariat sur-mesure (conventionnement en septembre 2020) et précurseur par sa méthodologie, car dupliqué par la suite avec le Conseil régional et certaines collectivités de la région.

Enedis a ainsi procédé au « dérisquage » des sites pré-sélectionnés, en permettant, à travers des études de faisabilité, de communiquer le plus en amont possible sa vision sur la capacité du réseau à accueillir les installations photovoltaïques.

Les nombreux échanges ont permis de mieux cerner les blocages pouvant subsister auprès des gestionnaires de sites immobiliers et devraient permettre de mieux les lever dans la perspective de poursuite de la démarche.

En mettant en avant cette démarche exemplaire, Christophe Mirmand, préfet de région a renouvelé son ambition de développer les énergies renouvelables sur le territoire, et de renforcer cette dynamique vertueuse : « Grâce à cet échange, nous avons pu bénéficier du retour d'expérience d'une démarche efficace et disposer aussi de perspectives de mobilisation future de l'ensemble des services de l'État dans la région. Les attentes sont fortes sur le sujet du déploiement des énergies renouvelables. Je considère que sur ces questions, nous nous devons de montrer l'ambition et l'exemplarité de l'État auprès de nos concitoyens et de nos partenaires publics comme privés. »

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)



*Les onze sites bientôt équipés de panneaux photovoltaïques :

Département	Nom du site	Service gestionnaire	Puissance envisagée
05	Préfecture des Hautes-Alpes bâtiment administratif – Toiture	Préfecture 05	30 kWc
13	Centre des Finances Publiques Aubagne – Toiture et Parking	DDFIP 13	100 kWc
	Centre des Finances Publiques Salon – Toiture et Parking		132 kWc
	Centre des Finances Publiques Aix Cible – Parking		145 kWc
	Rectorat Aix Paye – Toiture	Rectorat Aix	36 kWc
	Rectorat – Einstein – Toiture et Parking		203 kWc
	Sous préfecture Aix – Toiture	Sous-préfecture d'Aix-en-Provence	96 kWc
	SGAMI Noilly Prat – Parking	Sgami	335 kWc
83	Centre des Finances Publiques Hyères – Toiture	DDFIP 83	36 kWc
	DDFIP Toulon Besagne – Toiture		36 kWc
	Commissariat de police Hyères – Toiture	DDSP 83	120 kWc
			1 269 kWc

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)